

rant parisien, à l'heure où il se transforme en dansant. Il a bâti à tuer. Dix heures sont venues. Mais le revolver est là dans sa poche. L'atmosphère est chargée. La musique infernale récite sa danse qui exprime la névrose de l'époque. L'homme est là qui représente ce régime de persécution qu'il exerce. Puis le revolver tombe dans la main. Un coup, deux coups. Il a frappé.

« Il n'a pas frappé en face, dites-vous ? Et vous dites qu'il a frappé avec prémeditation !

« Si j'avait frappé en face son coup n'eût pas porté. On l'aurait vu. On se serait précipité sur lui. Il n'aurait pas eu besoin d'avoir le courage de tuer. Et nous nous en réjouirions ici.

« Quelle est la définition de la prémeditation ? C'est un dessin projeté, longuement projeté. Bonomini n'a pas préparé son crime avec la minutie d'un comptable. Il n'a pas eu le cynisme de la préparation.

« Et ce jeune homme, lui, est obsédé. Comment pourra-t-il avoir cette minute de calme qui établit la prémeditation ? Ce fut pour ce crime d'idées absolument comme pour un drame passionnel.

« Voici l'acte tel qu'il est.

« Bonomini est-il coupable d'avoir frappé ? Je réponds non à cette question.

« Après des hommes comme Léon Blum, Georges Poich, M. Piérard, malgré notre réputation pour l'acte individuel, vous répondrez « non » sur la culpabilité. Pourquoi ?

« Parce que M. Bonomini, assassiné, ce n'est qu'un épisode tragique dans la liste interminable des victimes du Fascisme ! Bonomini a déclaré : « J'ai frappé non l'homme, mais le fascisme. »

« A chaque fois, la partie civile a répondu : « Bolchevisme ». Le régime fasciste a-t-il donc tant peur de la lumière d'un débat public, qu'il ait besoin du bolchevisme pour repousser ?

« Bonomini a répondu toujours très loyalement. Il a parlé selon les frémissements de son cœur. Il vous a dit : « J'abhorre la dictature communiste avec la même horreur que la dictature fasciste qui sévit dans mon pays. »

« Qu'est-ce donc que le Fascisme ?

« A la première minute de son histoire, il a peut-être groupé des hommes sincères, des gens illusionnés. Mais bientôt il a été la bande armée de la haute finance internationale. Mussolini a été le chef de cette bande.

« Qu'est-ce que Mussolini ? Petit instituteur de Romagne, il s'est lancé, dès son plus jeune âge, dans l'action socialiste. Il a porté en Italie le socialisme international, une sorte d'hérésie. Après avoir été proscrit et condamné pour apologie du récide, il est devenu directeur de l'*Avanti*. Aux premières heures de la guerre, il est neutraliste ardent. Du jour au lendemain, le voilà interventionniste.

Ah ! ce n'est pas par idéalisme démocratique. Il le dit lui-même : « Il faut que la classe ouvrière entre dans la guerre pour faire la révolution. » Voilà la doctrine de l'interventionnisme mussolinien. Il faut se rappeler que des hommes appartenant au Parti socialiste français allèrent acheter, pour le compte du gouvernement français, l'interventionnisme de Mussolini. A côté de cet interventionnisme intéressé, il y a l'interventionnisme démocratique de Garibaldi — celui-ci je le respecte.

« Voici la guerre. Mussolini part au front. Il y ramasse la « bonne blessure ». Il prend la direction du *Popolo d'Italia*. Et encore une fois il bifurque.

« Autour de Mussolini se groupe toute la tourbe de l'interventionnisme d'affaire.

« A un moment, la politique de Mussolini est toute de démagogie. C'est l'époque des troubles révolutionnaires ; voici l'occupation des usines. On a voulu faire croire que c'était par réaction contre cette occupation que le fascisme est né.

« Alors donc ! Mussolini a approuvé cette occupation des usines, au moment où se déclançait le violent mouvement social. Seulement, au point de vue extérieur il se différencie, en faisant une diversion antifasciste.

« On a voulu vous effrayer avec l'occupation des usines. Eh bien sachez que tout cela s'est passé avec un minimum de violences. Il n'y a pas eu un propriétaire, pas un usinier qui ait été molesté par les ouvriers.

« M. Giolitti avait fait échouer ce mouvement par sa proposition du contrôle des usines. Et ce ne fut que plus tard que commença la terreur fasciste, quand les socialistes avaient perdu leur puissance dans le pays.

« C'est alors seulement que Mussolini a profité du désarroi et des divisions de la classe ouvrière pour faire régner le fascisme en Italie.

« Ferro comme Domenico Russo a marqué que le fascisme est né après l'échec du socialisme. Le fascisme a dès lors servi contre les syndicats, contre les coopératives de production et de consommation, contre les républicains et les garibaldiens, contre le parti populaire, les catholiques même.

« Et c'est pendant deux ans un crime politique permanent. Ce sont les représailles que l'avocat général appela justifiées. Si je voulais dresser je ne sais quelle énumération funèbre, ces débats pourraient se prolonger bien longtemps.

Ce fut la perpetration d'un crime abominable, injustifié, contre un adversaire désemparé.

« Et vous avez osé dire, maître Gauthrat, que les élections ont donné une majorité au parti fasciste ! Oui, de la même façon qu'on fit jadis pour ratifier le coup d'Etat du prince Napoléon Bonaparte.

« Le parti fasciste ne se trouvait plus, à un certain moment, en présence que des démocrates. Alors, Mussolini dit : « Nous abolirons l'esprit de 89. »

« Et que fut la marche triomphale sur Rome ? La dernière opération punitive.

« Mussolini, c'est Tibère qui a commencé par être Catilina. Le fascisme, c'est la violence érigée en dogme.

« Le voici au pouvoir. Aussitôt les grands établissements industriels et commerciaux de Milan reçoivent leur récompense. L'impôt des bénéfices de guerre est supprimé. Mussolini fait voter une amnistie pour les fascistes condamnés pour assassinat et pour les aventuriers responsables de la misère du peuple italien.

« Voilà le Fascio de Paris. On a voulu le camoufler en institution de bienfaisance. J'ai lu déjà, d'après le journal officiel italien, des décrets par lesquels le gouvernement de Mussolini subventionnait les fasci à l'étranger. Nous avons la preuve que le Fascio de Paris exerce une vérité.

table œuvre de police parmi les Italiens à Paris. M. Bonomini est fondateur de ce Fascio rattaché au Bureau central du Parti fasciste qui a pour secrétaire M. Rossi, un des assassins de Matteotti, — avec, pour faire la liaison, un Dumini, exécuteur en chef du crime fasciste. Bonomini est donc le confident de Mussolini, soit bras droit.

« Quand j'ai parlé de l'activité antifasciste de Bonomini, je n'ai pas prétendu faire croire que Bonomini avait agi pour défendre la France, mais j'ai voulu établir que les fascistes n'étaient pas fondés à se placer sous la protection d'un pays qu'ils ne cessaient d'attaquer. Bonomini s'est rendu compte que l'imperialisme italien menaçait la paix du monde. C'était des sortes raisons de son acte.

« Mussolini dit : « L'Italie au-dessus de tout », absolument sur le même ton que le Kaiser, avait pour dire : « L'Allemagne au-dessus de tout ».

« Nous nous présentons tels que nous sommes. Bonomini vous a dit : Je suis un anarchiste libertaire. » C'est un mot qui sonne mal devant des assises ; mais, il n'a pas voulu masquer sa personnalité. Il n'a pas écouté que sa conscience. Il s'est présenté tel qu'il est. J'aurais voulu que le Fascio de Paris se présentât avec la même franchise. Il n'en a pas eu le courage.

« Le père de Bonomini a dit : « Mon fils est mort pour le fascisme ». Dès lors il ne pouvait plus y avoir de partie civile.

« Mon père Bonomini, malgré l'obsession, de la vindicte publique, a eu le regret de la mort de M. Bonomini. Moi aussi en mon nom déploré la mort d'un homme de ma génération. J'ai aimé que l'Italie fasciste lui ait offert des obsèques nationales. J'ai aimé que Mussolini lui rendit hommage à l'arrivée de son cadavre en Italie. Quando Mussolini disait : « Nous sommes prêts à tuer et à mourir », Bonomini lui faisait écho : « Fascistes, nous sommes prêts à tuer et à mourir ». Comme ils seraient visés ceux qui sont prêts à tuer, s'ils n'étaient pas prêts à mourir !

« Mais Bonomini sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur. L'attentat de Bonomini a été défini hier par le colonel Garibaldi quand il a dit : « Vous ne pouvez, « étrangers », concevoir la mentalité italienne d'aujourd'hui. Vous ne pouvez reconstituer cette affaire dans le cadre de la guerre civile dont elle participe, dont elle n'est qu'un épisode. Le code civil n'est pas fait pour la guerre civile.

« Et vous, messieurs les jurés, qui êtes les héritiers de cet esprit de 89 que Mussolini méprise et bafoue, vous qui n'êtes ni la justice bourgeoise, ni la justice prolétarienne, mais la conscience judiciaire de ce pays, vous ne pourrez intervenir dans cette guerre civile.

« Un jour ici comparut un homme qui était venu de Rome spécialement en France pour frapper Essad-Pacha. Les jurés l'ont acquitté parce qu'ils ont jugé qu'à l'intérieur de l'Albanie il y avait une brutalité telle que cela légitimait de leur part un verdict d'incompétence.

« Ce ne sera pas un verdict d'apothéose. J'en connais un de ce genre. Vorowski qui était chargé d'une mission est assassiné dans un hôtel de Lausanne. Le meurtrier a déclaré qu'il était fier de son crime et dans sa plaidoirie le défenseur disait : « Je glorifie Conrad ». Et les jurés ont acquitté le meurtrier de Vorowski.

« J'aurais honte, dans un crime politique, de glorifier le crime politique. Mais je vous demande un verdict de compréhension et d'absolution.

« On ne peut pas juger cette affaire en l'isolant de l'atmosphère de guerre civile qui déchire l'Italie.

« Quand vous aurez répondu : « Non », à la question : « Bonomini est-il coupable ? » ne nous laissez pas arrêter par l'objection que vous donnez une prime à l'attentat politique.

« On ne peut pas juger cette affaire en l'isolant de l'atmosphère de guerre civile qui déchire l'Italie.

« Quand vous aurez répondu : « Non », à la question : « Bonomini est-il coupable ? » ne nous laissez pas arrêter par l'objection que vous donnez une prime à l'attentat politique.

« On saura pourquoi vous aurez répondu non : Parce que vous n'admettrez aucune violence, pas plus les collectives que les privées. Parce que nous sommes conscients du drame dououreux qui se joue en Italie : un drame entre deux Italiens : celle de Crispi et son disciple Mussolini, celle du chef de bande et du condottiere avec la fièvre des razzias et le goût du sang et de l'autre côté l'Italie de Garibaldi, l'Italie de Mazzini qui reçut le baiser de Lamarck.

« Je choisis l'Italie des morts généraux, celle des jeunes gens immobiles pour leur amour de la liberté.

« De tous ces morts s'élève une voix plaintive et tendre : « Pitié pour celui qui dans sa candeur cruelle voulut venger nos supplices. Pitié pour l'enfant dont le cœur bat au rythme des nôtres. Pitié ! Pitié ! »

Le verdict ignoble

Hélas ! les jurés n'entendent pas cet appel.

Au bout de 20 minutes ils rentrent avec un verdict affirmatif sur la culpabilité. Cependant ils admettaient des circonstances atténuantes.

La Cour traduisit cela par huit ans de travaux forcés — ce qui signifie, hélas ! avec la relégation qui suit — le bagne à perpétuité.

Pauvre petit Bonomini ! Immonde justice bourgeoise !

Nos Echos

Gestes de cabotin !

M. Gautrot, avec un geste de cabotin, agitant ses manches de prestigieux juridique, jure ses grands dieux qu'en Italie fasciste on respecte toutes les décorations sur toutes les boutonnieres des visiteurs étrangers !

Il atteste le ciel, en bon jésuite, que ses amis, que lui-même, ont gardé sans encombre le rouge, le violet, le jaune, qui met un signe distinctif à leurs vestons à la mode.

Or, M. Gautrat est un monsieur qui ne se pare d'aucune décoration, et qui n'en arbore aucune dans le prétoire.

Pédagogie policière.

On va faire la classe à ces gosses rageurs et de deux mètres de haut, qui ont pris place dans la police par paresse et par dérision.

On va leur apprendre parait-il, à respecter les indications portées sur les coupe-file.

Comme ils ne sont pas très intelligents, on leur inscritra ça à la craie sur un tableau noir.

Et après on leur délivrera un diplôme de « bachelier ès coupe file », sur une peau d'âne aussi dure que leur sale peau.

L' "Essai" commémoratif l'anniversaire de l'exécution de Ferrer

L'Essai avait organisé samedi dernier une séance commémorative en l'honneur de Francisco Ferrer. Dans la salle de l'amphithéâtre des Sociétés savantes, se trouvaient des hommes d'opinions divergents, mais tous désireux de libérer les peuples des empires néfastes, particulièrement de celle de l'Eglise. Par cette communion de pensée, l'assemblée était sympathique à ceux dont la mémoire allait être évoquée.

M. Barquiseau présente avec talent Ferrer au point de vue philosophique, il précisa intelligemment la définition du mot anarchiste, sans l'étriper comme le font à l'ordinaire nos adversaires.

M. Carmelin, élégant et intéressant, le défendre, mais il a voulu établir que les fascistes n'étaient pas fondés à se placer sous la protection d'un pays qu'ils ne cessaient d'attaquer. Bonomini s'est rendu compte que l'imperialisme italien menaçait la paix du monde.

M. Barquiseau présente avec talent Ferrer au point de vue philosophique, il précisa intelligemment la définition du mot anarchiste, sans l'étriper comme le font à l'ordinaire nos adversaires.

M. Walfort — je crains d'écorcher l'orthographe de son nom — lui fit remarquer à justifiée raison, qu'on n'avait rien à attendre d'Herrero qui continuait, comme ses prédécesseurs, à développer l'esprit patriote et partial chez l'enfant.

M. Juvé de Buloix, énergique, nous fit un historique des révoltes des plus anciennes à celles d'aujourd'hui.

A M. Le Brasseur, je n'ai d'autre éloge à lui faire qu'en publiant in-extenso son *Hommage au Précurseur* qu'il a dit admirablement.

HOMMAGE AU PRECURSEUR

A la mémoire de Francisco Ferrer, Martyr de la liberté de conscience.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le père de Ferrer sera acquitté, je vous le demande de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur.

Le p

A travers le Monde

ALLEMAGNE

ARRESTATION DE DEUX DÉPUTÉS COMMUNISTES

En exécution des mandats d'arrêt émis par la Cour Suprême de Leipzig contre 62 députés communistes du dernier Reichstag, la police du Reich a procédé à l'arrestation de Peters Marlovski, à Stuttgart, et d'Eugène Eppstein à Brême. Jusqu'à présent, les 60 autres députés ont réussi à se soustraire aux poursuites.

LE CHOMAGE PARMI LES INSTITUTEURS

Un Congrès d'instituteurs vient de se tenir à Berlin. Il y a été constaté que le nombre d'instituteurs et d'institutrices sans place étaient de 28.000 rien que pour la Prusse, dont 1.800 à Berlin. Pour ne pas mourir de faim ils travaillent comme receveurs de tramways, employés de cinéma, postiers, etc.

ANGLETERRE

UN IMMENSE INCENDIE

Un immense incendie s'est déclaré cet après-midi dans l'immeuble que les compagnies de films Ideal-Topical occupent dans Warbur Street près de Piccadilly Circus. Pendant de longues heures, toutes les rues avoisinantes furent remplies de fumée et par moments on craignait que le feu ne se communiquât aux immeubles occupés par les compagnies Gaumont et Pathé. Trois jeunes filles ont été brûlées dont une assez grièvement ; les dégâts sont évalués à plus d'un million de francs.

AUSTRALIE

L'AVENIR DU DIRIGEABLE

Sir Keith Smith, de la firme Vickers, a déclaré que la randonnée du zeppelin Z.R.III d'Allemagne aux Etats-Unis a démontré la possibilité d'un service aérien par dirigeables, autour du monde. On pourrait aller de Sydney à Londres en dix jours, de Londres à New-York en trois jours, de New-York à San Francisco en trois jours également enfin de San Francisco à Sydney en sept jours.

Les futurs dirigeables devraient pouvoir charger 120 passagers, en plus de l'équipage, et dix tonnes de courrier. Les puissants aéronaves voyageraient à une vitesse minimum de 100 kilomètres à l'heure, et auraient un rayon d'action de 4.000 kilomètres. Le prix du voyage pour passagers de Sydney à Londres ou New-York, serait d'environ 13.000 francs.

CANADA

LA PROVINCE D'ONTARIO CONTRE LE RÉGIME SEC

Dans la province d'Ontario a eu lieu un référendum pour savoir s'il y a lieu d'abroger la loi sur la prohibition qui a déjà été supprimée dans la province de Québec. Tout fait croire à l'heure actuelle que la province d'Ontario recevra une humide.

CHINE

LES DEFAITES DE TCHANG-SO-LIN

Les troupes de Pékin et de Moukden continuent la lutte, et une grande bataille se livre actuellement entre les armées de Wu-Pei-Fou et de Tchang-So-Lin.

L'armée du dictateur mandchou a été repoussée de dix milles en arrière, et s'est retranchée dans les positions qu'elle avait quittées il y a deux semaines pour attaquer.

A Shanghai la situation est très calme, et le corps de volontaires sera complètement démobilisé aujourd'hui.

ÉTATS-UNIS

LES ACCOUCHEMENTS PAR L'ANESTHÉSIE

Le Dr J. T. Gunthrey a annoncé, à une réunion de la Société pour Accouchements par l'Anesthésie, dont le siège est à New-York, que depuis quelques mois un millier de bébés environ étaient venus au monde à la maternité sans douleurs pour leurs mères ni danger pour eux-mêmes, grâce à l'emploi d'un nouvel anesthésique, consistant en un mélange de suppomaline et de morphine dans une solution de sel d'Epsom. « Par ce nouveau procédé, a affirmé le Dr Gunthrey, tout danger, qui pourrait subsister avec un autre anesthésique, se trouve virtuellement écarté ».

LA COLONISATION DE L'EUROPE

Un groupe de banquiers parmi lesquels l'International Acceptance Corporation, Dillon Read et C° et Kuhn et Loeb, avait annoncé la constitution d'une société américaine pour le développement de l'industrie européenne, au moyen d'un placement de 25 millions de dollars en Allemagne.

On parle maintenant de la constitution d'une corporation par la banque Dillon Read et C°. Elle émettrait 250.000 actions de 100 dollars chacune, à 6 %, qui seraient placées dans des entreprises étrangères et américaines.

« Dans les meilleurs financements, on espère que l'emprunt souscrit en faveur de l'Allemagne ne s'évadera pas à l'étranger. »

ITALIE

LA REFORME CONSTITUTIONNELLE ET LES « DEGREVEMENTS » FASCISTES

Le 28 octobre, Mussolini qui sera à Milan pour participer à la commémoration de la marche sur Rome, adressera au sénateur Gentile, président de la Commission des Quinze, une lettre le chargeant d'élaborer un projet préliminaire de réforme de la Constitution.

Selon le correspondant du *Secolo* à Rome, ce document aurait une grande importance, car il tracerait certainement les lignes directrices de la politique du gouvernement.

Mardi, le conseil des ministres a examiné

le projet de loi sur la presse ; il a approuvé la suppression complète des tarifs douaniers sur la farine et les pâtes alimentaires.

Afin de favoriser la consommation des confitures, le conseil a réduit de 400 à 100 francs l'impôt sur la fabrication des confitures, et la taxe sur l'importation du sucre destiné à cette fabrication, ainsi que la taxe sur les confitures.

Maintenant, si la vie chère subsiste en Italie, ce ne sera point la faute à Mussolini. Et ce sont ces brouillons incapables qui gouvernent encore l'Italie. Mais pas pour longtemps, car un « gouvernement » pareil ne saurait durer !

SUISSE

LA CUREE

La trame suisse de l'emprunt allemand a été couverte bien au-delà du montant offert en souscription.

Les banques répartirent des titres aux souscripteurs.

RUSSIE

LA PESTE

Le Comité exécutif d'Astrakan a câblé à Moscou pour demander l'envoi de nouveaux groupes mobiles de médecins pour combattre la peste dans la région des Steppes Kalmouks et Kirghizes. Plusieurs campements de ces nomades ont été anéantis par le fléau. Les cadavres demeurent sous sépulture, car les nomades craignent d'approcher des morts.

Dans les villages des Kalmouks sédentaires, 945 personnes ont déjà péri de la peste.

ARRESTATION DES MEMBRES D'UN GROUPE OUVRIER

Neuf communistes ont été arrêtés à Sébastopol, le 17 courant, sous l'accusation d'avoir gardé et propagé les publications du *Parti ouvrier* (syndicaliste). Tous les prévenus sont étudiants de l'Ecole de gradiés de la marine.

LA DEPOPULATION EN UKRAINE

A la suite d'un recensement dans 145 villages d'Ukraine, il a été constaté que la moyenne de la natalité pour 1921 à 1923 était de 26 (contre 42,5 pour les années 1914 à 1920) ; la moyenne de la mortalité pour les mêmes périodes a été respectivement de 33 et 24,3. Ainsi, au lieu d'un accroissement moyen de 18,2 pour la natalité, on constate pour les trois dernières années une diminution de 7,2 par an. Les campagnes ukrainiennes se dépeuplent.

La mortalité moyenne des enfants audessous d'un an a été de 30 0/0 au cours des trois dernières années (contre 19,2 pour la période de 1905 à 1909).

LES SUICIDES

La *Pravda de Petrograd* (n° 237) publie la statistique officielle des suicides dans la capitale. Au cours des premiers six mois de 1924, il y a eu 33,2 cas de suicide par 100.000 habitants, alors que les chiffres correspondants pour une période de six mois en 1911, 1912 et 1913, n'avaient été que 30,1 sur 100.000 habitants. Parmi les causes principales des suicides, il faut noter les maladies physiques et mentales, et aussiitôt après, la misère et le chômage.

On va taper les bonnes poires

Après le boniment électoral et les promesses qu'on ne tient pas et la comédie pacifique voici l'appel à la caisse.

On annonce en effet un nouvel emprunt public dont le montant, la date et les modalités ne sont d'ailleurs pas encore fixées.

Préparez vos bourses, bons bougres. On vous fera des promesses qu'on éludera par des prétexes.

Herriot fait le lutteur de carrefour : « Encore quelques sous et l'on commence... » Et il ne commence jamais. Et zim-bounou !

Des œufs frais qui datent de huit mois

On vient de découvrir que des œufs achetés « frais » et vendus de 15 à 18 sous selon les quartiers ont été ramassés en mars et février dernier.

Soixante-dix huit « ramasseurs » ont traillé en Touraine, en Picardie, en Bretagne, et en Normandie.

Et maintenant on va enquêter... il sera temps.

Combien, nous vend-on aipsi de viande, de poisson et autres saletés plus ou moins plus tôt moins - comestibles !

Mais la « justice » n'a de rigueurs que pour les faibles qu'elle écrase...

Les riches et les forts savent qu'ils sont à l'abri ils en profitent et se sont encore les purotins qui trinquent.

L'automobile meurtrière

Un camion automobile assurant le service des transports entre Pontchâteau et La Roche-Bernard tamponne, dans la traversée de la commune de Pontchâteau, un cultivateur du village de Clos, Julien Loireau, qui eut le crâne fracturé et succomba.

Le manœuvre Léon Ducourtieux, âgé de soixante-six ans, domicilié, 4, rue des Garches, à Vaucresson, a été renversé et blessé aux jambes par l'autocar qui conduisait M. Paul Foisy, demeurant, 9, rue Eugène-Labiche, à Paris.

En voulant traverser la chaussée, route Nationale, à Saint-Cyr-l'Ecole, le jeune Jeancureau, âgé de six ans, a été renversé et grièvement blessé à la tête par l'autocar de M. Léon Marinot, représentant de commerce, 27, boulevard Pasteur, à Paris.

Le nommé Yves Person, 61 ans, garçon de cave au service d'un débitant de l'allée des Matalots, en voulant traverser la voie a été écrasé par le tramway de Saint-Cyr. Le mort a été instantanément.

On trouve inanimée une jeune fille habillée en homme

Mantes, 23 octobre. — Un jeune homme inconnu a été découvert inanimé dans un bosquet de fusains entourant l'église. On fit transporter aussitôt l'inconnu à l'hôpital. Là, on eut la surprise de constater que les vêtements masculins cachaient une jeune femme. Au dos d'un indicateur des rues de Paris, que l'on trouva sur l'inconnu, on lisait ces mots : « Je m'appelle Antoinette Lefomé ; j'habite La Rochelle, rue Philippe-Vincent, villa Florence ».

Revenue à elle, la malheureuse expliqua qu'elle se mourait d'inanition, n'ayant pas mangé depuis plusieurs jours. Elle dit qu'elle avait voulu vivre sa vie et avait déserté le toit familial.

LEURS DIVIDENDES

— On a trouvé sur la grève de Ragueher, près de Douarnenez, le cadavre d'un inconnu agé d'une quarantaine d'années, vêtu du costume caractéristique des marins du pays de Léon, et qui paraissait avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau.

— Un train-tramway déraillé sur la ligne d'Annamés-Samans, à Fellings (Haute-Savoie). Le mécanicien, M. Culef, est grièvement blessé.

— Un monteur électrique, Marc Corneille, 29 ans, réparaît des fils télégraphiques. Il glissa et tomba sur une verrière qui céda. Il fut grièvement blessé, il a succombé.

— L'ouvrier gazier Jean Vignon, de St-Galmier, tombe dans son foyer. Il meurt dans d'atroces souffrances.

En peu de lignes...

L'innocent avait violé la vieille bergère avant de la tuer

Saint-Etienne, 23 octobre. — On a arrêté un cultivateur de 23 ans, Michel Blachon, simple d'esprit, qui a fini par avouer avoir tué d'un coup de fusil, après l'avoir violée, une vieille bergère de 73 ans, la veuve Chevanne, de Valfleur.

— Tram contre camion

Lyon, 23 octobre. — Un tram venant de la gare des Brotteaux a rencontré, à l'angle des rues Masséna et Vitton, le camion conduit par M. Villa, négociant, chemin de la Colombière. Le lourd véhicule fut projeté contre la devanture d'une épicerie, qui fut enfonce.

M. Villa est indemne. Deux voyageurs du tram, Mlle Sylviane Desaubois, 17 ans, rue Lebrun, 19, et M. Joseph Chambard, 27 ans, cours Emile-Zola, 51, ont été grièvement blessés.

— Les bolides dans les rues

Hier matin, à 8 h. 45, devant le 5 du boulevard Rochechouart une femme d'un certain âge, pauvrement vêtue et qui ne portait aucun papier sur elle a été renversée par un camion qui lui masquait un tramway. Elle est morte quelques instants après.

— A Boulogne, l'autocar de M. Jacques Durand, placier, 35, avenue du Parc Montsouris renverse M. Jean Tournier, 64 ans, 2, avenue Édouard-Vaillant à Boulogne qui est grièvement blessé.

— La coco

Lyon, 23 octobre. — Deux trafiquants de cocaïne ont été arrêtés en flagrant délit dans un café de la Rue Confort. Ce sont Louis Croibier, 23 ans, demeurant quai Tilsit, et Victor Lebeuf, 29 ans, sans domicile.

— Arrestation d'un escroc

Orléans, 23 octobre. — La nuit dernière au passage de l'express de Biarritz, en gare des Aubrais, un inspecteur du contrôle général et deux inspecteurs de la brigade mobile d'Orléans ont procédé à l'arrestation d'un escroc, nommé Hunger, qui, de complicité avec un médecin berlinois est inculpé d'avoir détourné 120.000 marks or au préjudice d'une banque allemande. Cette arrestation a été opérée en présence d'un commissaire de police du Reich.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

L'enfant, grièvement blessé, succomba peu après. Les autres voyageurs ont été légèrement atteints.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pître et s'emballe, renversant le véhicule.

— Les époux Quillet, demeurant à Mayet-l'École, revenaient en voiture d'une localité voisine avec leur fils âgé de 5 ans et deux de leurs amis, lorsque le cheval pî

L'Action et la Pensée des Travailleurs

CE QU'IL NOUS FAUT

De la clarté, de la vigilance et de la volonté

Le syndicalisme révolutionnaire français traverse en ce moment l'une des périodes les plus difficiles et les plus douloureuses de son existence.

N'est-ce pas vraiment une douleur poignante pour des militants, pour des ouvriers, de voir livrer à un parti politique, futur maître du Pouvoir, l'organisation de classe édifiée avec tant de peines, tant de sacrifices ?

Vit-on jamais pareille apostasie, semblable trahison, de la part d'hommes ayant tous JURE SOLEMNELLEMENT DE DÉFENDRE LE BIEN DE LA CLASSE OUVRIÈRE CONTRE TOUTES LES EMPRISES DES PARTIS POLITIQUES ?

A quelle époque, dans quel pays, sous quelle latitude vit-on commettre par des représentants ouvriers une trahison de cette nature ?

Elle est sans précédent. Puisse-t-elle le demeurer.

Aucune expression n'est capable de stigmatiser comme il convient la conduite de ces hommes qui ont livré le prolétariat de ce pays, comme un troupeau d'esclaves, aux maîtres impériaux du Kremlin.

Comment ? Voilà des hommes qui prétendent monopoliser toutes les vertus révolutionnaires, qui n'hésitent pas à masquer leurs opinions, à protester contre l'asservissement du syndicalisme en 1921, alors que de tous leurs vœux ils appelaient le succès de ceux qu'ils dénonçaient.

Un peu plus tard, à Lille, ils protestèrent encore de leur fidélité au syndicalisme. Ils proclameront, ces flous, au Congrès de la Seine et jusqu'à Saint-Etienne, que ce syndicalisme n'a pas de meilleures défenseurs qu'eux.

Et puis, ayant réussi à tromper la classe ouvrière, ils s'introduisirent par effraction, avec leurs cagoules et leurs lanternes sourdes, dans la maison syndicale.

Pour la défendre, conformément à leurs engagements renouvelés ? Ah ! non, par exemple ! Pour livrer la place — dans laquelle ils viennent, suivant les ordres de leur maître, Lénine, de pénétrer par la ruse, la dissimulation et le mensonge, — aux ennemis du syndicalisme.

Ces Bazaine du syndicalisme ne reculeront désormais devant rien. Successivement, ils feront ce qu'ils appellent « leur évolution vers une conception plus rationnelle de la Révolution » ; ils livreront un peu plus chaque jour le patrimoine moral et matériel du syndicalisme à ceux qui ont juré de le détruire. Ils le livreront honteusement, ignominieusement après avoir rendiqué, réclamé, sollicité et obtenu l'honneur de le défendre.

Quelle tristesse ! Ce n'est pourtant que le commencement de leur œuvre néfaste, de cette œuvre abominable qu'ils prétendent aujourd'hui couronner.

Dressant contre le mouvement syndical ses défenseurs naturels abusés, abaissant avec l'argent des syndiqués l'organisation ouvrière réduite à l'impuissance, démantelant chaque jour la force prolétarienne retranchée dans ses derniers réduits, provoquant à l'assassinat des militants générants, — j'en ai des preuves anciennes de plus de deux ans, — les Huns du mouvement ouvrier ont juré d'en détruire jusqu'au souvenir et de livrer à la Bourgeoisie internationale le prolétariat de tous les pays.

Bien entendu, en plein accord avec les capitalistes qu'ils insultent pour la forme, tandis qu'ils négocient avec eux dans tous les pays, les communistes poursuivent le même but que la Bourgeoisie : réduire le prolétariat à l'esclavage, pour l'exploiter.

Ce n'est point en nous appelant « petits-bourgeois, contre-révolutionnaires, agents de la Tour Pointue », que messieurs les auteurs de la division ouvrière parviendront à éluder leurs responsabilités. En dépit de tous leurs efforts, ils les garderont. Tout ou tard, les ouvriers abusés qui les suivent encore rendront à César ce qui lui appartient.

En ce moment, ils redoublent d'efforts pour atteindre leur but. Après les assassinats concertés du 11 janvier, voilà que les provocations recommencent.

La rue Grange-aux-Pelles est gardée par des mercenaires à gages, — hébergés et nourris avec l'argent des syndiqués, — qui n'attendent qu'un ordre — qui peut venir d'un moment à l'autre — pour commettre de nouveaux crimes, faire des victimes nouvelles, désignées d'avance aux coups de ces « gardes suisses » nouveau genre.

Et il s'est trouvé des malheureux — qui ont engagé leurs Fédérations, leurs syndicats, — pour s'associer aux criminelles folies du mégalomane qui prétend faire « obéir » les syndicalistes que nous sommes.

Précautions nécessaires, invites salutaires à la réflexion, osent affirmer ces pauvres diables qui ne craignent pas de se solidariser avec cet « exportateur » de capitaux syndicalistes !

Mensonges abominables ! Traîtrise sans limite ! Provocation renouvelée ! Voilà ce que signifie, en vérité, vos soi-disant mesures.

Laissez-moi vous dire que nous ne tomberons pas dans votre piège. C'est sans armes et sans peur que nous continuons à aller dans notre maison. Nous ne vous avons pas qu'à nouveau le sang ouvrier rougié le pavé de la Maison des Syndicats.

Encore que nous souvenant que la présence de la « garde suisse » n'a pas empêché la Bastille de tomber et que nous soyons parfaitement capables d'imiter avec succès ce geste sympathique, nous ne le tenterons pas.

Il y a déjà trop de deux morts. Puisqu'il vous plu de nous montrer le chemin, récemment, dans l'affaire de la « Famille Nouvelle », puisque vous nous avez appris comment, désormais doivent se régler nos différends, dans le domaine matériel, nous saurons, nous aussi, le moment venu, agir comme il convient.

Quel que soit notre attachement à notre

Maison, nous pensons que le sang ne doit plus couler pour sa possession.

Voilà où nous en sommes, camarades syndicalistes.

Vous direz si le divorce est assez profond, si le mal est suffisant, si vous êtes décidés à agir vigoureusement, rapidement, énergiquement, promptement, pour barrer la route à la destruction, à l'assassinat, au vol du mouvement syndical français.

Il faut dire clairement votre pensée, la formuler sans détour et agir sans faiblesse.

J'ai dit pour ma part ce que je pensais. Je le renouvelle : Sortir de la C. G. T. U. et constituer, sans délai, un organisme de liaison, de coordination des forces ayant ainsi repris leur liberté. Hors de là, il n'y a pas d'autre.

Le 1er novembre approche. Que chacun affirme courageusement son point de vue. De la clarté, de la vigueur, de la volonté. Sans tout cela, c'en est fait.

Pierre BESNARD.

Dans le S. U. B.

Aux Travailleurs du Bâtiment. — Les mensonges et la calomnie n'arrêtent nullement la marche du S.U.B. vers les buts qu'il s'est assignés.

La boule tripotée par les politiciens ne nous attire pas, bien au contraire : qu'ils prennent bien garde à ce qu'elle ne leur rebondisse pas sur la gueule.

En attendant, le S.U.B., débarrassé des éléments malsains qui lui barraient la route de l'émancipation, se sent plus libre et plus dispos à marcher de l'avant, dans la lutte pour tous les jours et de tous les instants, lutte nécessaire et indispensable, afin que les travailleurs aient droit à la vie.

La lutte que nous mènerons sera de longue haleine, parfois difficile, mais pour arriver à des résultats, il est indispensable que vous vous resserrer autour de votre organisation, il faut que vous soyez solidaires de vos militants, auxquels vous avez donné toute votre confiance.

En assistant aux réunions des localités suivantes, vous montrerez que la devise « Un pour tous ! Tous pour Un » n'est pas un mythe.

Nous comptons sur votre présence aux réunions suivantes qui auront lieu Dimanche 26 octobre, à neuf heures du matin :

10^e et 10^e arrondissements. — Salle Raymond-Lefebvre, 8, av. Mathurin-Moreau ; 13^e arrondissement. — 163, boulevard de l'Hôpital ;

18^e arrondissement. — Salle Roudier, 135, Rue Damrémont ;

Ivry. — Salle Forest, 50, rue de Seine ; Pré-Saint-Gervais-Les Lilas. — Salle de la Maison des Syndicats (ancienne église), Grande-Rue, au Pré-Saint-Gervais ;

La Garenne-Colombes-Courbevoie. — Maison des Coopérateurs, 40, rue de la Pointe, La Garenne.

Aux Charpentiers en Fer. — Camarades, depuis quelque temps, nos militants sont blessés et calomniés dans le journal l'*Humanité*.

Pour aujourd'hui, il est nécessaire de fournir quelques renseignements sur l'état syndicaliste de ceux qui se rendent solidaires de ces calomnies. Voici :

Jovet, syndiqué depuis août : Leduc, depuis juillet ; Morlot, depuis mai : Roger Berger, depuis août ; Guibert, depuis octobre : Graff, depuis août : Plagne, depuis octobre : Lacroix, depuis octobre.

Pour les quelques vieillards qui ont accepté d'apposer leur signature sur la feuille, soit-disant *Humanité*, je les excuse, car je me rallie au proverbe qui dit : *Plus on devient vieux, plus on devient con !*

Pour les autres, et toi en particulier, le Pompier Doussain, ancien syndiqué, signataire du contrat élaboré le 10 mai 1910, désexeur de l'organisation depuis plusieurs années et revenu il y a quinze jours, je vous invite à assister à l'assemblée menuelle de la Section qui aura lieu le Dimanche 9 Novembre. Là, devant toute la corporation, nous nous expliquerons et reviendrons les années, depuis 1906 jusqu'à ce jour, et ma fois, l'assemblée en décidera.

Pour aujourd'hui, c'est tout.

E. Toussaint.

Décision du Conseil. — Le Conseil de Section des Charpentiers en Fer, partie intégrante du Syndicat Unique du Bâtiment de la Seine, réuni le mardi 21 octobre, a adopté la motion Vallet à sa ligne de conduite syndicaliste de toujours.

Décide d'appliquer immédiatement la décision prise en assemblée générale du S. U. B. le 19 octobre, contre les adversaires du Syndicalisme qu'il possède en son sein.

En conséquence, le Conseil décide que tous ceux qui n'accepteraient pas la charte du Syndicalisme et les directives du S.U.B., concrétisées par la motion, ne pourront en aucun cas occuper une fonction syndicale.

Le Conseil de Section.

Etaient présents : J.-B. Vallet, E. Toussaint, Ed. Vasseur, G. Maillet, E. Genève, Gilipet, Legal, Boudoux, Panchoux, Pirout.

Excusés : Hue, Ch. Vallet, Cristin.

Absent : Ch. Zanon.

Section des Mennisiers. — Tous les camarades du Conseil et les militants de la Section sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 24 octobre, à 17 h. 30, Bureau 14, quatrième étage.

Puisque nous voilà débarrassés des politiciens, mettons-nous tous à la besogne, afin de donner plus d'amplitude à notre Section.

Que tous soient présents.

Le Conseil.

LES GRÈVES

Chez les Polisseurs nicleuleurs de la Maison Continsouza. — Les polisseurs nicleuleurs, refusant d'accepter une diminution des salaires, se mirent en grève le vendredi 17 octobre, par suite de l'intransigeance de la direction qui ne voulut à aucun prix discuter avec les polisseurs.

Le but poursuivi par cette maison et qui doit être un ordre reçu du comité des forges pour réduire les salaires de tout son personnel. A la suite de ces faits, une réunion fut organisée par la Fédération des métiers, lundi soir à la sortie des ateliers et une grosse partie du personnel y fut représenté.

Les camarades présents décidèrent pour le lendemain, mardi matin, une suspension de travail de 10 minutes, pour protester contre le refus de la direction de recevoir une délégation des Polisseurs.

Après la manifestation du matin, la direction exécuta une coupe sombre parmi son personnel ; A la suite de ces faits nous recommandons aux camarades métallurgistes de toutes spécialités de ne pas se présenter à l'embauche dans cette maison. Le syndicat général des polisseurs nicleuleurs de la Seine lance un appel à tous les camarades métallurgistes pour aider les camarades en grève à la réussite de leurs revendications.

Les fonds seront reçus à la permanence du Comité de grève, 13, rue des Couronnes.

Dans le Papier. — Le mouvement se poursuit, sa continuation a été approuvée à l'unanimité par vote au bulletin secret.

A signaler la rentabilité d'un quartier de renégats, parmi lesquels Dornel, Clément et Fardeau Joseph, ceux qui incitaient leurs camarades de la grève avant le mouvement, et qui préconisaient depuis la violence et l'usage du revolver envers les imprimeurs à la mécanique, sont rentrés. Grand bien leur en fasse.

N'ayant pu réussir dans leurs manœuvres de provocations, ils vont sans doute toucher maintenant un salaire qu'ils n'ont pas gagné.

MM. André et Kobb devraient choisir un peint mieux leurs agents, ils sont trop maladroits, et ce n'est pas le travail de ces individus incapables et paresseux qui permet l'exécution des commandes.

Les grévistes leur envoient la profonde expression de leur mépris, et se déclarent satisfaits d'être débarrassés de leurs encombrantes personnes et de leurs propositions outrancières, sentant par trop la mouche.

Le Comité de grève.

FEDERATION UNITAIRE DE L'ECLAIRAGE

Une protestation

La C. E. de la Fédération Unitaire de l'Eclairage et des Forces motrices, solidaire de son secrétaire, proteste énergiquement contre le filet fiévreux et bête paru dans l'*Humanité* du 23 janvier.

Elle déclare repousser du pied les épithètes par lesquelles un anonyme essaye de calomnier son action et son attitude.

Elle met au défi quiconque d'apporter le moindre fait, de produire le moindre texte, qui puisse servir à étayer de pareilles accusations.

Elle répète une fois pour toutes qu'elle est restée fidèle aux mandats clairs qui lui ont donné deux congrès successifs : qui est celui d'empêcher l'intrusion de la Politique dans le syndicalisme, et continuera sans se préoccuper des critiques non justifiées, quelle que soit leur origine.

Désireuse de n'engager aucune polémique, elle est décidée à ne répondre aux attaques que devant le prochain congrès, seul qualifié pour la juger.

La Commission Exécutive.

Chez les Terrassiers

Le Syndicat des Terrassiers fait savoir que les ouvriers terrassiers travaillant chez Blin sont mis à l'index par le Syndicat depuis plus d'un an.

Le syndicat ne peut donc être rendu responsable de la nouvelle saloperie que ces dégoutants commettent en remplaçant des électriques en grève.

Que les grévistes donnent à ces renards la leçon qu'ils méritent.

Le syndicat les approuve et les aidera au besoin.

En tous cas, les ouvriers terrassiers travaillant chez Blin ne seront plus admis sur aucun autre chantier de terrassement. Ils se souviendront longtemps de leur attitude chez Blin quand celui-ci les foutera à la porte.

Le Secrétaire : FRAGO.

Solidarité

Elbeuf, 21 octobre 1924. — Le camarade Ciroux ayant été renvoyé ce matin sans motif de la Société Charbonnière d'Elbeuf où il travaille, tous les camarades dockers du port d'Elbeuf ont arrêté ce matin le travail. Ils le reprendront demain, le camarade Ciroux ayant été repris.

Bravo les charbonniers.

A todos los españoles

Tenemos el gusto de opear a todos los amantes de la cultura y la arqueología el bello quincendrio de Mahón : El Tractidor : Ne ogni il sumario Pedro Kropotkin : Su vida y obra R.V.S. Actos impercencionales.

Victor Aurelio. Pen ramiento idóleos. Cantaclaro 1909, 1924. Mario C. La vida y las ideas José Vega Cueto. Ninian del porto. Flareal. Culturismo y no resistencia. E. Armad.

La propia defensa Juan Villanobio. Tal es el contenido del nuevo paladín Pedidos : Mahón Angel, 8 Islas Baleares y rue Louis-Blanc, 9 (X^e) Paris.

Que tous soient présents.

Le Conseil.

Minorité syndicaliste révolutionnaire

REUNION DU COMITE CENTRAL ET DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MINORITE

Ge soir Vendredi 24 Octobre, à 21 heures, 8, avenue Mathurin-Moreau, Petite Salle des Travaux, 8^e étage.

Ordre du jour : Organisation de la Conférence des 1er et 2 Novembre : Questions